

## ***Programme Avant-Poste***

### **Révolution spatiale**

#### **I – Objet de la consultation**

Devant la reconfiguration générale des activités spatiales sur Terre et dans l'Espace, l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES, lance, dans le cadre de son programme Avant-Poste, un appel à projets pour la création d'une œuvre, relevant des arts visuels et plastiques, qui pourrait apporter un éclairage plastique aux bouleversements observés. L'œuvre produite sera présentée lors d'une exposition au CNES en mars 2024 et rentrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste ou le collectif d'artistes qui réalisera l'œuvre.

#### **II – L'Observatoire de l'Espace**

Depuis 2000, l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES (Centre national d'études spatiales), développe une approche originale pour faire émerger savoirs et créations contemporaines autour de l'univers spatial. Artistes, auteurs et chercheurs sont invités à investir ce champ pour mettre en évidence les enjeux liés à l'imaginaire spatial. À travers des programmes de recherche, publications, résidences, appels à projets, ou encore grâce à différentes manifestations artistiques ouvertes au public, l'Observatoire de l'Espace partage les nouveaux récits de l'Espace qui en résultent. Depuis 2014, la collection d'art contemporain qu'il constitue réunit près d'une centaine d'œuvres (œuvres vidéos, installations, photographies ou encore pièces picturales), et questionne par ces regards multiples nos représentations de l'Espace. Les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse accueille la collection depuis 2017, et la fait vivre en assurant également la diffusion des pièces.

#### **III – Thème**

Au XX<sup>e</sup> siècle, les activités spatiales relevaient uniquement de la compétence des agences spatiales nationales et donc de quelques grandes puissances. La réussite d'une mission spatiale témoignait de la capacité de ces nations à maintenir leur souveraineté, à contribuer au progrès des connaissances et à fabriquer des héros, au travers des vols habités, qui deviendront des ambassadeurs mondiaux de ces États. *In fine*, au-delà de sa valeur symbolique, cette présence triomphante dans l'Espace concourait à valider le modèle social de la nation à l'origine de ces réussites.

Peu à peu, des activités spatiales à forte valeur économique ont émergé, telles les activités de télécommunications par satellite, puis celles liées à l'usage de l'imagerie terrestre (agriculture, pêche, urbanisme) et enfin au tourisme spatial.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'éclosion du Newspace aux Etats-Unis puis en Europe a motivé de nombreux acteurs publics et privés à s'engager dans une politique active de développement et d'investissement dans le domaine spatial introduisant une certaine tension avec la notion de bien commun qui caractérisait jusqu'alors l'Espace. Les budgets étatiques affectés à la construction de partenariats public-privé et

les promesses de rentabilité du secteur ont ouvert la voie à des levées de fonds sur le marché boursier pour financer l'étude de projets plus ou moins réalisables mais porteurs de perspectives enthousiasmantes. Des pays émergents ou des petites nations se dotent également d'agences spatiales, développent des satellites et envisagent de construire des pas de tir. La Lune, qui n'intéressait plus que faiblement la communauté scientifique, redevient un objet de convoitise, hautement symbolique. Cette convergence des désirs, des projets et des enjeux remodèle profondément le rapport à l'univers spatial.

De fait, on assiste à l'émergence de nouvelles agences spatiales et d'acteurs privés qui souhaitent contribuer de multiples manières (agriculture spatiale, production d'énergie, recherches de nouvelles ressources naturelles, changement climatique, télémédecine, tourisme, etc..) à l'évolution de nos sociétés, en s'appuyant sur le développement des activités spatiales. Les médias spécialisés mais aussi généralistes se font largement l'écho de l'évolution de ce secteur, donnant parfois l'impression d'une importance plus large qu'elle ne l'est en réalité.

#### **IV – L'œuvre attendue**

Cet appel propose donc aux artistes d'adopter une attitude dégagée de toute fascination au regard de ce milieu et d'envisager leur création comme une sismographie du monde qui émerge devant leurs yeux. Le projet proposé par l'artiste ne devra pas glisser vers une étude sociologique et n'est en aucun cas assimilable à un pur projet de recherche. Tout au contraire, l'enjeu est bien de produire une œuvre qui demeure une alliance sensible entre une forme et un récit. La création questionnera ainsi la manière dont l'art peut nous éclairer sur les bouleversements qui surgissent depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle au sein de l'univers spatial, qui en transforment les acteurs et qui ont des conséquences sur notre façon d'appréhender le monde.

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture, etc.). L'œuvre s'inscrira dans l'écriture plastique et l'approche cognitive de l'artiste sélectionné, révélant sa vision singulière et des partis pris esthétiques forts.

#### **V – Moyens de documentation et de production**

L'Observatoire de l'Espace du Cnes accompagnera l'artiste retenu dans ses interrogations scientifiques et culturelles, par le biais de documentation complémentaire et, le cas échéant, de rencontres avec des acteurs du domaine spatial. Tous les déplacements seront aux frais de l'artiste.

#### **VI – Financement et acquisition de l'œuvre**

La phase de sélection ne fait l'objet d'aucune rémunération. Un budget de 3 500 € sera attribué à l'artiste sélectionné. 2 000 € seront versés pour la production de l'œuvre et 1 500 € pour l'acquisition de l'œuvre produite, la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. Cette dernière somme sera attribuée, à la livraison de l'œuvre, après acceptation définitive du projet par l'Observatoire de l'Espace du Cnes. Par définition, aucun autre exemplaire de cette œuvre ne pourra exister.

L'œuvre créée dans ce cadre est propriété de l'Observatoire de l'Espace du Cnes. Elle est conservée par ses soins au sein de sa collection en dépôt aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. Les caractéristiques de l'œuvre finale seront présentées dans une fiche technique annexée a posteriori au

contrat liant l'artiste et l'Observatoire de l'Espace du Cnes.

Dans le cas où cette phase de travail n'aboutirait pas à des résultats significatifs dans les temps impartis, l'Observatoire de l'Espace du Cnes se réserve le droit de ne pas exposer l'œuvre et de ne pas l'inclure au sein de sa collection d'art contemporain.

## **VII – Propriété et précautions d'usages**

Toute proposition à visée raciste ou pornographique, indépendamment de tout jugement sur la qualité de l'œuvre, ne pourra être acceptée en l'état. Cette exigence peut conduire à ce que la pièce proposée soit susceptible d'être refusée ou de provoquer des demandes de modifications. L'artiste sélectionné s'engage à soumettre une œuvre libre de droits non-commerciaux (vidéo, son et image) qui respecte les conditions juridiques et financières prévues au paragraphe VI. Il s'engage également à respecter le calendrier prévisionnel établi par l'Observatoire de l'Espace du Cnes présenté ci-dessous.

## **VIII – Calendrier**

- 20 novembre 2023 : date limite de réception des dossiers
- Première quinzaine de décembre 2023 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Janvier 2024 : annonce du lauréat
- Janvier-mars 2024 : production de l'œuvre
- 22-24 mars 2024 : exposition de l'œuvre

## **IX – Dossier de candidature**

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

1/ **Le formulaire de candidature complété et signé** avec le résumé de la proposition de l'artiste (pages 5 et 6).

2/ **Une note d'intention** (2 pages A4 maximum - caractère 10 pts minimum).

Dans la note d'intention, l'artiste doit présenter un projet de création qui témoigne d'un parti pris artistique fort et dont les ambitions esthétiques et intellectuelles s'appuient sur le thème de l'appel.

Il doit également préciser comment cette nouvelle œuvre entre en résonance avec ses propres interrogations, dans le prolongement de sa recherche personnelle et en cohérence avec le projet. Il s'agit de signifier l'identité du travail afin que l'Observatoire de l'Espace puisse évaluer la direction du projet souhaitée par l'artiste.

3/ **Un dossier artistique** présentant une sélection d'œuvres avec un curriculum vitae actualisé. Ces références seront accompagnées d'une légende de quelques lignes précisant le type d'œuvre et la date de réalisation (inclure tout visuel, lien vidéo ou sonore etc. permettant une meilleure compréhension de la démarche artistique et des projets antérieurs). Il contiendra également un texte d'une page maximum sur la démarche artistique générale de l'artiste.

## **X – Admissibilité**

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact

sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

## **XI – Critères de choix**

Une commission artistique se réunira dans un délai d'un mois maximum après la date limite du dépôt des dossiers. Les artistes seront contactés individuellement par mail au plus tard au début du mois de janvier.

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Originalité et qualité du projet proposé : proposition et écriture plastique, innovation
- Pertinence du projet en rapport avec la thématique proposée
- Intérêt pour le sujet qui doit apparaître au sein même de la proposition artistique
- Capacité de mise en œuvre de la proposition formulée
- Références professionnelles

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 20 novembre 2023 au plus tard à 16h.**

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

2, place Maurice-Quentin

75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via [wetransfer.com](https://wetransfer.com), à l'adresse suivante :

[observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

**Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique, ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.**

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [sophiecostamagna@gmail.com](mailto:sophiecostamagna@gmail.com)*

## APPEL À PROJETS DE CREATION

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE

#### Artiste

Nom, Prénom : .....

Numéro de Siret (**obligatoire**): .....

Numéro d'ordre Maison des artistes, Agessa : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Site internet : .....

#### Résumé de la proposition

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

#### Calendrier

- 20 novembre 2023 : date limite de réception des dossiers
- Première quinzaine de décembre 2023 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Janvier 2024 : annonce du lauréat
- Janvier-mars 2024 : production de l'œuvre
- 22-24 mars 2024 : exposition de l'œuvre

### Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 5 et 6).
- Un dossier dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

### Date limite de réception des dossiers

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du CNES, le **20 novembre 2023 au plus tard à 16h** (cachet de la poste faisant foi d'un envoi antérieur à cette date).

### Envoi du dossier

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

2, place Maurice Quentin

75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via wetransfer.com, à l'adresse suivante :

[observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

**Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours, pour valider sa bonne réception. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.**

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [sophiecostamagna@gmail.com](mailto:sophiecostamagna@gmail.com)*

Fait à ....., le .....

Signature